

RELEVÉ DES AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE COMMUN DE SORBONNE UNIVERSITÉ

Séance du 03 décembre 2018 (14h – 15h30)

LES MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE COMMUN :

- Ont émis un **avis défavorable** par 11 voix contre (3 CGT - 3 FERC SUP CGT - 2 FSU-Solidaires FP - 1 FSU - 2 FNEC FP FO) et 5 abstentions (2 SGEN-CFDT - 1 UNSA-SNPTEs - 2 SNPTEs-UNSA) **sur le régime indemnitaire des enseignants-chercheurs et des enseignants de Sorbonne Université.**

Le président de Sorbonne Université



Jean CHAMBAZ